

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune de Savigny
RC 639-C-S Route du Jorat

En raison de travaux forestier importants, le tronçon de la route cantonale N°639-C-S Chalet-à-Gobet – Mollie-Margot compris entre l'intersection avec le chemin des Craivavers et la route de Mollie-Margot sera interdit à la circulation OSR 2.01 (interdiction générale de circuler)

Du mercredi 19 février au vendredi 21 février 2020
De 08h00 à 1600
Et
Du lundi 23 février au vendredi 28 février 2020
De 08h00 à 16h00

Une déviation sera mise en place par Mollie-Margot – Les Cullayes – Chalet-à-Gobet dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Publication :

Avis :

Communes de Savigny, Montpreveyres, Servion
Gendarmerie, CET-Blécherette
ECA, Pully
SDIS Cœur de Lavaux
Voyer Région Centre
Police Viasuisse
Gendarmerie Oron
Urgences-Santé
Transports Spéciaux
Manifestations